



Extrait de délibération

Identifiant
2019-03-12

Comité syndical 11 mars 2019 – Parthenay

L'An Deux Mille dix neuf le onze mars à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Jean-Claude Guérin a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 5 mars 2019

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants

Présents : 17 titulaires / 0 suppléant

Absents, excusés : 14 titulaires / 31 suppléants

Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal	FOUILLET Olivier, COIFFARD Jean-François,		
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, CUBAUD Olivier, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, BOUCHER Hervé-Loïc, DIEUMEGARD Claude, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ALBERT Philippe	BRESCIA Nathalie, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé, ROUVREAU Laurent , BERGEON Patrice		
Val de Gâtine	BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, OLIVIER Pascal, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul	RIMBEAU Jean-Pierre, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth , LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, MORIN Joël		

OCMR / FISAC : avis du comité de pilotage du 4 février 2019

Les membres du comité de pilotage du dispositif FISAC se sont réunis le 04/02/2019.

Lors de cette réunion 4 porteurs de projets ont présenté leur projet d'entreprise, les besoins d'investissements qui s'y rattachent et pour lesquels ils sollicitaient une subvention FISAC-PETR.

Maître d'Ouvrage	Activités exercées	Communes d'implantation	Communautés de communes	Montants des investissements retenus	Subventions accordées	Part FISAC	Part PETR
Bonneau Céline	Salon de coiffure	Chatillon/Thouet	CCPG	41 839€	5 021€	2 510€	2 511€
Beauffretton Alexandra	Paysagiste	VAUSSEROUX	CCPG	48 948€	5 874€	2 937€	2 937€
SCI Le COTEAU ROY Yoric	Plomberie chauffage électricité carrelage	POMPAIRE	CCPG	50 000€	6 000€	3 000€	3 000€
Chausseray Jean Luc	Scierie	COUTIERES	CCPG	46 384€	5 566€	2 783€	2 783€
			Total		22 461€	11 230€	11 231€

Le Comité syndical valide les avis émis par le comité de pilotage FISAC du 4 février 2019, comme décrits ci-dessus.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD